

Le 21 mars 2022

*INFLUENZA AVIAIRE ET CONFLIT EN UKRAINE***LA FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR SALUE LE PLAN DE RÉSILIENCE, MAIS LES DIFFICULTÉS S'ACCENTUENT POUR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE DÉJÀ SOUS TENSION :**

- **MENACES SUR LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES**
- **HAUSSE IMPORTANTE DES COÛTS DE PRODUCTION**

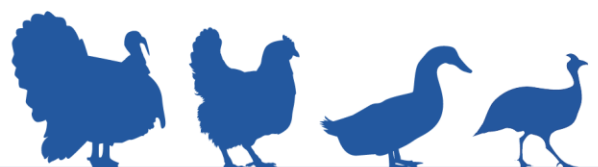
L'Interprofession de la volaille de chair – ANVOL – salue l'enveloppe de 400 millions d'euros débloquée pour les éleveurs dans le cadre du Plan de Résilience du Gouvernement ainsi que les mesures de soutien pour l'ensemble des filières agricoles et agro-alimentaires. Cependant, elle alerte sur la nécessité d'adapter ce soutien financier à la singularité de son fonctionnement par contractualisation. Les éleveurs de volaille ont en effet la particularité d'avoir leurs prix de vente de leurs animaux indexés sur le coût de l'aliment. De fait, le surcoût engendré par la hausse de l'alimentation n'est pas seulement supporté par les éleveurs. Il l'est tout autant par l'organisation de production, adossée au fabricant d'aliments ou à l'abattoir. ANVOL sera donc attentive à la mise en place opérationnelle des décisions prises dans le cadre de ce Plan de Résilience, d'autant plus que la filière traverse actuellement une double crise historique.

La filière est en effet victime de la survenue soudaine et inédite de l'influenza aviaire dans le bassin Vendéen depuis le 25 février et, dans le même temps, de l'accélération brutale de la hausse des coûts de production en raison du conflit en Ukraine débuté le 24 février. Ces deux crises majeures, inattendues et concomitantes vont à la fois entraîner des perturbations temporaires sur la disponibilité de certaines espèces de volailles (canards à rôtir, pintades) pour l'une ainsi qu'une hausse de prix à tous les niveaux de la filière, jusqu'au consommateur final, pour l'autre.

Appel au soutien des consommateurs

Ces violentes turbulences interviennent dans un contexte économique où la production est déjà très perturbée par la flambée du cours des matières premières composant l'alimentation des volailles depuis 2020 : + 40% en 18 mois (indice ITAVI). Le conflit en Ukraine accélère cette inflation et fait peser un poids supplémentaire sur le coût de l'énergie : des augmentations spectaculaires qui vont entraîner une hausse de prix pour tous les acteurs du marché.

C'est pourquoi, dans ce contexte inédit, l'Interprofession en appelle au soutien des consommateurs-citoyens. Elle leur demande de privilégier la consommation de volailles françaises, même si certaines espèces risquent d'être victimes de perturbations temporaires quant à leur disponibilité, en raison de l'influenza aviaire. La filière souligne en outre, comme le rappelle systématiquement le ministère de l'Agriculture, que l'être humain ne peut pas contracter l'influenza aviaire en consommant de la viande de volaille ou tout autre produit alimentaire.



Des perturbations temporaires à venir sur la disponibilité en volailles

Les mesures drastiques mises en œuvre pour stopper la propagation du virus vont entraîner une chute de la production. Il est donc à prévoir des perturbations temporaires de disponibilité sur certaines espèces de volailles, au regard de la situation et de son évolution : abattage d'animaux pour assainir les zones sensibles, dépeuplement pour éviter la propagation du virus, puis vide sanitaire de plusieurs semaines pour s'assurer de la disparition du virus et, enfin, délai nécessaire à l'élevage des volailles. Il s'écoule par exemple 4 mois entre l'arrivée d'un dindonneau dans un élevage et la mise sur le marché de la viande de dinde.

Des espèces de volailles menacées de disparition

Cette crise est d'autant plus grave pour la filière que la zone touchée concentre un nombre très important de sélectionneurs, d'élevages de reproducteurs et de couvoirs, indispensables pour fournir les élevages en poussins et canetons dans toute la France et à l'international.

La pérennité de la filière, notamment pour les espèces *canards à rôtir* et *pintades*, dépend de la préservation des élevages de reproducteurs et de lignées génétiques. Ceux-ci doivent être absolument protégés et accompagnés financièrement. En ce qui concerne les couvoirs, des protocoles très stricts ont été définis afin que la région puisse fournir les canetons, pintadeaux, dindonneaux et poussins nécessaires aux élevages des autres régions.

À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



[@Interpro_Anvol](#)
[Interprofession ANVOL](#)
[ANVOL](#)

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM-RP, Service de Presse de ANVOL,
vous remercient de votre attention.

Tél. : 01.48.05.19.00 - Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

